

Nom du pays de l'UE+	
Adresse de l'autorité nationale	
Informations propres au pays de l'UE+ indiquant comment et où envoyer ce formulaire	<i>Cet espace est destiné à être rempli par les pays de l'UE+ avec les modalités pertinentes concernant l'envoi de ce formulaire.</i>

Formulaire de recherche des familles (adulte)

Pourquoi ce formulaire m'a-t-il été remis?

Les autorités nationales vous ont remis ce formulaire (1) parce que vous avez demandé une protection internationale et avez déclaré avoir un membre de votre famille dans un État membre de l'Union européenne ou dans un pays associé (ci-après les «pays de l'UE+»).

Les États membres de l'Union européenne sont la Belgique, la Bulgarie, la Tchéquie, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande et la Suède. Les quatre pays associés sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

Les informations que vous fournirez dans ce formulaire aideront les autorités nationales à retrouver des membres de votre famille, à prioriser votre dossier et à identifier le pays de l'UE+ censé examiner votre demande. Étant donné que vous avez un membre de votre famille dans un autre pays de l'UE+, ce pays peut être responsable de l'examen de votre demande.

Important. Informez les autorités si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire.

Pourquoi m'a-t-on demandé de remplir ce formulaire?

Les autorités nationales ont besoin de savoir si vous avez des membres de votre famille dans un pays de l'UE+. Si tel est le cas, le pays où ils résident pourrait être responsable du traitement de votre demande.

Les autorités nationales souhaitent également vous aider à vous réunir avec les membres de votre famille dans le pays de l'UE+ concerné si vous le souhaitez. Si vous souhaitez faire l'objet d'un regroupement avec des membres de votre famille, faites-le-nous savoir et nous examinerons si cela est possible et tenterons d'y parvenir. Si vous ne voulez pas faire l'objet d'un regroupement, indiquez-le-nous dès que possible.

(1) PDF: BZ-01-25-006-FR-N et Print: BZ-01-25-006-FR-C.

Avec qui puis-je faire l'objet d'un regroupement?

Vous pouvez faire l'objet d'un regroupement avec un membre de votre famille qui réside déjà dans un pays de l'UE+. Il peut s'agir des personnes suivantes:

- votre épouse ou votre époux — cette personne est appelée conjoint;
- votre partenaire non marié, avec qui vous entretenez une relation stable ⁽²⁾;
- votre enfant âgé de moins de 18 ans ⁽³⁾.

Vous pouvez également faire l'objet d'un regroupement avec une personne qui a besoin de vos soins ou avec une personne dont vous dépendez des soins pour une des raisons suivantes:

- grossesse;
- nouveau-né à charge;
- maladie mentale grave;
- maladie physique grave;
- handicap grave;
- traumatisme psychologique sévère;
- vieillesse.

Cette personne peut être:

- votre enfant (mineur ou adulte);
- votre frère ou sœur;
- un de vos parents.

Si vous avez un membre de votre famille dans un pays de l'UE+, vous bénéficiez des droits suivants.

- Vous pouvez demander des informations aux personnes et entités qui sont en mesure de vous aider à remplir ce formulaire.
- Vous pouvez demander des informations sur les organisations nationales, internationales et autres organisations pertinentes qui peuvent faciliter l'identification et la recherche des membres de votre famille.
- Un entretien peut être organisé pour déterminer le pays de l'UE+ responsable de l'examen de votre demande de protection internationale, à moins qu'il n'y ait des motifs de ne pas procéder à l'entretien.
- Vous pouvez communiquer toutes les informations susceptibles de contribuer à établir la présence de membres de votre famille oralement ou au moyen de documents.
- Vous pouvez demander de plus amples informations sur votre dossier.

⁽²⁾ Si le droit ou la pratique en vigueur dans le pays de l'UE+ assimile la situation des couples non mariés à celle des couples mariés dans le cadre de son droit relatif aux ressortissants de pays tiers.

⁽³⁾ Biologique ou adopté.

Que dois-je inclure dans ce formulaire?

Pour aider les autorités nationales à vous réunir avec des membres de votre famille, vous devez nous communiquer autant d'informations que possible à leur sujet. Il s'agit notamment d'informations de base sur un membre de votre famille ou sur une personne avec laquelle vous partagez un lien de dépendance dans un pays de l'UE+, telles que:

- ses données à caractère personnel;
- l'endroit où la personne vit actuellement;
- ses coordonnées;
- des informations sur son statut juridique dans ce pays (statut de demandeur d'asile, possession d'un titre de séjour ou citoyenneté de ce pays fondée sur un statut de protection internationale antérieur);
- tout document ou élément de preuve démontrant le lien.

Pourquoi ces informations sont-elles importantes?

Plus vous fournissez d'informations, plus il sera facile pour les autorités nationales de contacter les autorités du pays où se trouve le membre de votre famille, de vérifier votre relation et de procéder à votre regroupement dès que possible.

Il peut vous être demandé de participer à un entretien ou des questions de suivi peuvent vous être posées pour en savoir plus sur votre relation et le lieu où se trouve la personne.

Ne vous inquiétez pas si vous ne disposez pas de toutes les informations. Remplissez le formulaire dans la mesure du possible et les autorités nationales mettront tout en œuvre pour entamer le processus. Si vous disposez de documents, soumettez-les aux autorités nationales dès que possible.

Comment remplir ce formulaire

Étape 1. Remplissez la partie 1 du formulaire. Celle-ci recueille vos données à caractère personnel.

Étape 2. Remplissez la ou les parties du formulaire concernant le ou les membres de votre famille pour chaque membre de la famille.

- Conjoint ou partenaire non marié (partie 2).
- Enfant mineur (partie 3).
Si vous avez plusieurs enfants dans les pays de l'UE+, remplissez cette partie du formulaire pour chaque enfant.
- Personne à charge (partie 4).
Remplissez cette partie si:
 - votre enfant (adulte), votre frère ou votre sœur, ou votre père ou votre mère, dépend de vos soins en raison de sa situation de vulnérabilité;
 - vous êtes en situation de vulnérabilité et dépendez des soins de votre enfant (adulte), de votre frère ou de votre sœur, ou de votre père ou de votre mère.

Étape 3. Dessinez votre arbre généalogique (partie 5) pour indiquer tous les membres de la famille. Celui-ci peut être utile pour les futurs efforts de recherche des familles ou pour déterminer s'il peut y avoir d'autres personnes avec lesquelles le regroupement peut être initié.

Qui peut m'aider à remplir le formulaire?

Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire, y compris d'une assistance juridique, vous pouvez en faire la demande. Si vous ne comprenez pas quelque chose, vous pouvez demander de l'aide aux autorités nationales. Vous trouverez de plus amples informations sur la liste de conseillers juridiques dans la brochure d'information consacrée à la procédure de détermination de la responsabilité. Vous pouvez également demander une assistance linguistique pour remplir le formulaire.

Informations spécifiques au pays de l'UE+ sur les PERSONNES et ENTITÉS qui fournissent une assistance pour remplir le modèle et des AVIS JURIDIQUES.

Comment puis-je faire l'objet d'un regroupement avec un membre de ma famille?

- Tout d'abord, les autorités nationales examineront les informations que vous fournirez. Elles pourraient vous inviter à un autre entretien.
- Dans la mesure du possible, les autorités nationales adresseront une requête au pays de l'UE+ où réside le membre de votre famille.

Important. Vous et le membre de votre famille devez tous deux accepter le regroupement familial. Si l'un d'entre vous le refuse, les autorités nationales n'y procéderont pas. Si vous l'acceptez, il vous sera demandé de donner votre consentement écrit exprès au regroupement. Vous devrez soumettre votre consentement dans un autre formulaire.

- Le pays dans lequel réside le membre de votre famille examinera la requête et vérifiera les documents.
- Si elles donnent leur accord, les autorités nationales vous transféreront vers ce pays pour permettre le regroupement avec le membre de votre famille.

Les autorités nationales ne vous réuniront pas avec une personne contre votre volonté. Le consentement signifie que vous acceptez tous deux que votre demande de protection internationale soit examinée dans le pays où réside le membre de votre famille ou la personne à charge. Si vous n'y consentez pas ou si le membre de votre famille n'y consent pas, les autorités nationales n'entameront pas la procédure de regroupement familial. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment avant qu'une décision de transfert ne soit prise.

Dans les deux pays, les dossiers de regroupement familial sont traités en priorité. Cela signifie que si le regroupement familial peut être initié dans votre cas, les autorités le traiteront dès que possible.

Ce que vous devez savoir

- Vous pouvez changer d'avis et retirer votre consentement à tout moment avant qu'une décision de transfert ne soit prise.
- Vous n'avez rien à payer à personne pour faire l'objet d'un regroupement avec des membres de votre famille: les autorités prendront en charge les frais.
- Les dossiers de regroupement familial étant traités en priorité, les autorités s'occuperont de votre dossier le plus rapidement possible.

Ce que signifie le regroupement familial

- Votre demande de protection internationale sera examinée dans le pays où le membre de votre famille réside légalement ⁽⁴⁾.

Le regroupement ne signifie pas que vous recevrez un titre de séjour dans ce pays.

Je ne sais pas où se trouve le membre de ma famille. Pouvez-vous m'aider?

Si vous savez que le membre de votre famille se trouve dans un pays de l'UE+, mais que vous ne connaissez pas l'endroit où cette personne se trouve, vous pouvez solliciter l'appui d'organisations de recherche des familles qui peuvent vous aider à retrouver le membre de votre famille. Informez les autorités nationales si vous avez besoin d'un tel accompagnement.

Informations spécifiques au pays de l'UE+ sur les organisations de recherche des familles.

Comment les informations que je fournis seront-elles traitées?

Les informations que vous communiquez seront traitées de manière confidentielle. Elles ne seront jamais partagées avec un pays qui ne figure pas sur la liste des pays de l'UE+ (voir la page 1 de ce formulaire) ou avec votre pays d'origine ou de résidence habituelle précédente, ou celui du membre de votre famille. Les informations seront transmises de manière sécurisée au pays de l'UE+ dans lequel le membre de votre famille se trouve, afin que les autorités de ce pays puissent déterminer si votre relation remplit les conditions requises pour un regroupement familial. Si nécessaire, le membre de votre famille peut être contacté par les autorités ou les organisations pour des questions de suivi.

⁽⁴⁾ La résidence légale signifie que la personne remplit les conditions d'entrée, de séjour ou de résidence dans un pays.

PARTIE 1 — DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DU DEMANDEUR

Numéro de dossier:

Prénom	
Nom	
Âge	
Sexe	
Date de naissance (jour/mois/année)	
Lieu de naissance	
Date de départ du pays d'origine	
Nationalité(s)	
Adresse/hébergement	
Coordonnées (adresse électronique, compte sur les réseaux sociaux, numéro de téléphone)	
☐	Je confirme qu'un membre de ma famille réside dans un pays de l'UE+.
Le membre de ma famille est (plusieurs options peuvent être sélectionnées)	☐ mon conjoint ou partenaire non marié (partie 2) ☐ un enfant mineur (partie 3) ☐ une personne qui dépend de mon assistance ou dont je dépends de l'assistance (partie 4)
Autres informations utiles	
Date et signature du demandeur	

PARTIE 2 — DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL RELATIVES AU CONJOINT OU AU PARTENAIRE NON MARIÉ

Prénom	
Nom	
Autres noms d'usage	
Âge	
Sexe	
Date de naissance (jour/mois/année)	
Lieu de naissance	
Lieu du mariage ou lieu où la relation s'est constituée	
Date du mariage ou du début de la relation	
Type de mariage ou de relation conjugale (plusieurs options peuvent être sélectionnées)	☐ cérémonie religieuse ☐ enregistrement civil ☐ partenariat civil enregistré ☐ autre (veuillez préciser):
Localisation actuelle ou dernière localisation connue dans les pays de l'UE+ (pays, ville)	
Statut en matière de séjour de la personne dans le pays de l'UE+	☐ demandeur de protection internationale ☐ bénéficiaire d'une protection internationale ☐ résident de longue durée ☐ résident ☐ citoyen ☐ inconnu
Date de départ du pays d'origine	
Nationalité(s)	
Numéro personnel/numéro de dossier (si un numéro d'identification dans le pays de l'UE+ est disponible)	

Adresse/hébergement	
Coordonnées (adresse électronique, compte sur les réseaux sociaux, numéro de téléphone)	
Volonté de faire l'objet d'un regroupement	
Souhaitez-vous faire l'objet d'un regroupement avec cette personne? ☐ Oui, je souhaite faire l'objet d'un regroupement. Dans ce cas, vous et le membre de votre famille devrez donner votre consentement exprès par écrit. Le consentement exprès sera demandé dans un autre formulaire. ☐ Non, je ne veux pas faire l'objet d'un regroupement. Si vous ne voulez pas faire l'objet d'un regroupement, vous pouvez en expliquer les raisons. Ces informations seront traitées de manière confidentielle.	
Informations pertinentes sur des vulnérabilités ou raisons humanitaires potentielles	
Vous pouvez mentionner ici toute information pertinente dont les autorités doivent avoir connaissance au sujet du membre de votre famille (vulnérabilités, besoins particuliers ou raisons humanitaires).	
Quand et où avez-vous été en contact pour la dernière fois avec cette personne?	
Y a-t-il quelqu'un d'autre qui pourrait savoir où se trouve le membre de votre famille? Si oui, veuillez indiquer ses coordonnées. Avez-vous contacté cette personne?	

Avez-vous contacté des organisations pour rechercher cette personne? *Si oui, veuillez préciser (nom de l'organisation, statut de la recherche/issue).*

Décrivez les documents/éléments de preuve dont vous disposez qui démontrent le lien.

Par exemple, un acte de mariage, un acte de naissance, une copie de documents d'identité, des photos du membre de la famille, etc. Il vous sera demandé de transmettre ces documents ou ces éléments de preuve.

Autres informations utiles

PARTIE 3 — DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL RELATIVES À L'ENFANT MINEUR

Si vous avez plusieurs enfants dans les pays de l'UE+, remplissez cette partie du formulaire pour chaque enfant.

Prénom	
Nom	
Autres noms d'usage	
Âge	
Sexe	
Date de naissance (jour/mois/année)	
Lieu de naissance	
Localisation actuelle ou dernière localisation connue dans les pays de l'UE+ (pays, ville)	
Statut en matière de séjour de la personne dans le pays de l'UE+	☐ demandeur de protection internationale ☐ bénéficiaire d'une protection internationale ☐ résident de longue durée ☐ résident ☐ citoyen ☐ inconnu
Date de départ du pays d'origine	
Nationalité(s)	
Numéro personnel/numéro de dossier (si un numéro d'identification dans le pays de l'UE+ est disponible)	
Adresse/hébergement	
Coordonnées (adresse électronique, compte sur les réseaux sociaux, numéro de téléphone)	
Coordonnées du tuteur, le cas échéant	
Prénom	

Volonté de faire l'objet d'un regroupement

Souhaitez-vous faire l'objet d'un regroupement avec cette personne?

☐ Oui, je souhaite faire l'objet d'un regroupement.

Dans ce cas, vous et le membre de votre famille devrez donner votre consentement exprès par écrit. Le consentement exprès sera demandé dans un autre formulaire.

☐ Non, je ne veux pas faire l'objet d'un regroupement.

Si vous ne voulez pas faire l'objet d'un regroupement, vous pouvez en expliquer les raisons. Ces informations seront traitées de manière confidentielle.

Informations pertinentes sur des vulnérabilités ou raisons humanitaires potentielles

Vous pouvez mentionner ici toute information pertinente dont les autorités doivent avoir connaissance au sujet du membre de votre famille (vulnérabilités, besoins particuliers ou raisons humanitaires).

Quand et où avez-vous été en contact pour la dernière fois avec cette personne?

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui pourrait savoir où se trouve le membre de votre famille? Si oui, veuillez indiquer ses coordonnées. Avez-vous contacté cette personne?

Avez-vous contacté des organisations pour rechercher cette personne? Si oui, veuillez préciser (nom de l'organisation, statut de la recherche/issue).

Décrivez les documents/éléments de preuve dont vous disposez qui démontrent le lien.

Par exemple, un acte de mariage, un acte de naissance, une copie de documents d'identité, des photos du membre de la famille, etc. Il vous sera demandé de transmettre ces documents ou ces éléments de preuve.

Autres informations utiles

PARTIE 4 — DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL RELATIVES À UNE PERSONNE À CHARGE

Lien avec la personne	☐ enfant (adulte) ☐ frère ou sœur ☐ père ou mère
Veillez choisir: ☐ Cette personne dépend de mon assistance. ☐ Je dépends de l'assistance de cette personne.	
Prénom	
Autres noms d'usage	
Âge	
Sexe	
Date de naissance (jour/mois/année)	
Lieu de naissance	
Type de lien de dépendance (plusieurs options peuvent être sélectionnées)	Sélectionnez la raison pour laquelle cette personne dépend de votre assistance ou la raison pour laquelle vous dépendez de l'assistance de cette personne: ☐ grossesse ☐ nouveau-né à charge ☐ maladie mentale grave ☐ maladie physique grave ☐ handicap grave ☐ traumatisme psychologique sévère ☐ vieillesse ☐ autre (veuillez préciser):
Localisation actuelle dans les pays de l'UE+ (pays, ville)	

Statut en matière de séjour de la personne dans le pays de l'UE+	☐ demandeur de protection internationale ☐ bénéficiaire d'une protection internationale ☐ résident de longue durée ☐ résident ☐ citoyen ☐ inconnu
Date de départ du pays d'origine	
Nationalité(s)	
Numéro personnel/numéro de dossier (si un numéro d'identification dans le pays de l'UE+ est disponible)	
Adresse/hébergement	
Coordonnées (adresse électronique, compte sur les réseaux sociaux, numéro de téléphone)	
Volonté de faire l'objet d'un regroupement	
Souhaitez-vous faire l'objet d'un regroupement avec cette personne? ☐ Oui, je souhaite faire l'objet d'un regroupement. Dans ce cas, vous et le membre de votre famille devrez donner votre consentement exprès par écrit. Le consentement exprès sera demandé dans un autre formulaire. ☐ Non, je ne veux pas faire l'objet d'un regroupement. Si vous ne voulez pas faire l'objet d'un regroupement, vous pouvez en expliquer les raisons. Ces informations seront traitées de manière confidentielle.	

Informations pertinentes sur des vulnérabilités ou raisons humanitaires potentielles

Vous pouvez mentionner ici toute information pertinente dont les autorités doivent avoir connaissance au sujet du membre de votre famille (vulnérabilités, besoins particuliers ou raisons humanitaires).

Quand et où avez-vous été en contact pour la dernière fois avec cette personne?

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui pourrait savoir où se trouve le membre de votre famille? Si oui, veuillez indiquer ses coordonnées. Avez-vous contacté cette personne?

Avez-vous contacté des organisations pour rechercher cette personne? Si oui, veuillez préciser (nom de l'organisation, statut de la recherche/issue).

Décrivez les documents/éléments de preuve dont vous disposez qui démontrent le lien.

Par exemple, un acte de mariage, un acte de naissance, une copie de documents d'identité, des photos du membre de la famille, etc. Il vous sera demandé de transmettre ces documents ou ces éléments de preuve.

Autres informations utiles

PARTIE 5 — ARBRE GÉNÉALOGIQUE (FACULTATIF)

Vous pouvez dessiner votre arbre généalogique dans l'encadré ci-dessous. Assurez-vous d'indiquer les membres de votre famille proche. Les membres de votre famille proche sont votre conjoint(e) et vos enfants, vos parents et vos frères et sœurs. Dans la mesure du possible, indiquez dans quel pays le membre de votre famille réside actuellement. Un exemple d'arbre généalogique est présenté ci-dessous.

